

## Communiqué de presse

### Conditions de travail et politique salariale de l'Hôpital du Valais : convention signée avec les médecins-assistants et chefs de clinique

**Sion, le 16 juillet 2013 – L'Hôpital du Valais et l'ASMAVal (Association Suisse des Médecins Assistants et Chefs de Clinique) ont signé, le 10 juin 2013, un avenant à la convention fixant les conditions de travail et de formation des médecins-assistants, chefs de cliniques adjoints et chefs de cliniques avec FMH.**

La signature de cet avenant porte d'abord sur l'introduction d'une nouvelle grille salariale simplifiant non seulement les modalités de progression salariale mais aussi le système de promotion. Ensuite, une augmentation des indemnités de nuit de CHF 0.50 par heure a été accordée et sera reconduite pour 2014 et 2015 pour atteindre le montant de CHF 6.50. Enfin, un effort particulier sera entrepris par les services médicaux afin de respecter au mieux la planification des 50 heures par semaine.

Un règlement d'application faisant partie de l'avenant à la convention fixe les modalités de transfert à la nouvelle grille, effective au 1er juin 2013.

L'octroi d'une part d'expérience supplémentaire interviendra dorénavant au début de chaque nouvelle année de pratique médicale attestée selon les spécifications mentionnées dans le règlement.

Contrairement à ce qui est prévu dans la convention, la baisse de l'indice du prix à la consommation à fin novembre 2012 (-0.3%) n'a pas été répercutée sur les salaires.

Par ailleurs, l'Hôpital du Valais poursuit sa collaboration avec la Croix Rouge du Canton du Valais et de Vaud pour la garde d'enfants malades et/ou accidentés à raison de 30 heures de garde par enfant et par an en faveur de l'ensemble de son personnel.

L'Hôpital du Valais et l'ASMAVal saluent le climat constructif qui a prévalu durant les débats sur la convention fixant les conditions de travail et de formations des médecins assistants et chefs de clinique et se déclarent satisfaits des résultats. Ils conviennent de tout entreprendre pour que leur environnement de travail soit attractif dans le but de favoriser une prise en charge performante et de qualité de la population valaisanne.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:  
**Nathalie Schwery, directrice des ressources humaines, 027 603 67 00,**  
[nathalie.schwery@hopitalvs.ch](mailto:nathalie.schwery@hopitalvs.ch)